

Mme Roselyne MARTINEZ
Résidence les acacias
82, route de St Jean du Gard
30140 CORBES

Madame le Maire de Corbès
Mairie de Corbès
260, Impasse De La Mairie
30140 CORBES

Le 12 janvier 2022

Lettre remise en main propre en deux exemplaires contre décharge

Objet : ma démission du Conseil Municipal de Corbès

Madame Le Maire,

Membre du Conseil Municipal de Corbès depuis les dernières élections municipales, chargée des questions liées aux questions sociales et à l'école de Thoiras, je vous informe par la présente, de ma démission de mon poste de conseillère municipale, à la date de remise de cette lettre.

J'ai été élue dans ce Conseil Municipal lors des dernières élections sur la base d'un programme électoral, plus particulièrement :

- Transformer le local de CAN LEP en une nouvelle mairie et en un nouveau lieu d'accueil

*Transformer le local de CAN LEP en une nouvelle mairie et en un nouveau lieu d'accueil, incluant :
Une médiathèque ou un lieu culturel et intercommunal : la bibliothèque actuelle transformée avec le soutien de nos partenaires en espace de rencontres et d'informations, en bibliothèque départementale pour Alès agglomération et pour le Conseil départemental.*

Un outil pour les Corbésiens, Thoirasiens, enfants de nos communes ou autres - assistance numérique, Internet accessible à tous. Un lieu pour se détendre et pour se retrouver.

A la place une extension de la salle polyvalente de 36 m² qui à la fois semble rendre impossible la gestion de cette salle en même temps que des bureaux, à la fois ne correspond pas au projet envisagé et pour un prix bien supérieur à une rénovation envisageable de l'actuelle mairie.

- Dynamiser notre commune
 - o Procéder à la révision du Plan local d'urbanisme

A la place une modification et non une révision du PLU ayant pour principale action de rendre légales les constructions qui ont été réalisées non conformément au règlement actuel. Cela va mettre mal à l'aise les personnes concernées du conseil municipal et les montrer du doigt, et surtout vous avez mis en place une commission d'écoute avec réunions avec les Corbésiens qui le souhaitent, sans aucun retour d'information (aucun compte rendu précis de ce qui avait pu être échangé) et aucun débat sur les projets qui vous ont été présentés, dont certains, à ma connaissance, correspondaient à des corrections des zonages (pour exemple la juxtaposition encore actuelle de zonage de construction et d'assainissement non équivalents), et d'autres à des projets de vie avec le souhait de développer des petites extensions pour permettre à des familles de se regrouper.

Aucun projet économique n'est envisagé ni même débattu. Le seul projet est un projet extérieur à la commune sans aucun intérêt réel direct pour les Corbésiens, sur le terrain du Can Lep.

J'ai même noté que, concernant le projet de restauration d'un mur le long de la route du jardin clos, vous n'aviez pas donné suite à une proposition d'un artisan local, qui a arrêté son activité, et pour pratiquement la même somme, vous avez fait appel à une entreprise extérieure à Corbès qui semble de plus avoir quelques mauvaises réputations quant à l'organisation de ses réalisations.

Certain quartier comme celui de la Pontière ont leurs spécificités totalement ignorées (densification, réseaux gérés par Anduze et non par Corbès, ...).

Installer un rendez vous régulier entre élus et Corbésiens

Vous n'avez même pas daigné répondre à mes demandes de laisser un espace de communication dans le journal municipal à d'autres Corbésiens porteurs potentiels d'idées ou de projets ou même de contradictions.

J'ai pu remarquer que vous n'avez jamais donné suite à des demandes d'information même d'élus de votre conseil municipal.

Maintes fois, j'ai essayé de communiquer mais sans résultat. Je ne peux plus travailler dans un tel climat de méfiance. Il m'est décevant d'en être arrivé à ce stade. Mais, je n'ai pu que constater n'être d'aucune utilité dans ce Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame Le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Roselyne MARTINEZ



Reçu en mains propres

le 12/01/2022

Elodie

SAINT-PIERRE

